



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII***



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 8 octobre 2024
à 18 h 30, en présence.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Jonathan Lemay, président
Yannick Fortier, parent
Imeldha Kpeto, parent
Martine Kessler, parent
Nathalie Parr, enseignante
Marc-Olivier Perron, enseignant
Euphrem Ntakarutimana, responsable du service de garde
Isabelle Fauteux, TES
Cindy Poliquin, ergothérapeute
Kim Descôteaux, secrétaire
Marie-Pierre Tardif, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Bruno Munganza, représentant de la communauté

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Kim Descôteaux sera la secrétaire d'assemblée.

Pour les prochaines rencontres, le secrétariat sera assumé en rotation par : Marc-Olivier Perron, Nathalie Parr, Euphrem Ntakarutimana, Isabelle Fauteux et Kim Descôteaux.

1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté par Isabelle Fauteux.

1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jonathan Lemay, que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE # 24-25-001



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII***



<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>CE # 24-25-002</p> <p>CE # 24-25-003</p> <p>CE # 24-25-004</p>	<p>1.4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2024</p> <p>Il est proposé par Isabelle Fauteux et appuyé par Jonathan Lemay, que le procès-verbal soit adopté tel quel.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>1.5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 29 MAI 2024</p> <p>5.3 BUDGET DU C.É. : 243\$</p> <p>Jonathan Lemay suggère de publiciser l'information concernant les enfants qui ont reçu les bourses.</p> <p>6.1 BUDGET : FONDS PROPRES (678\$)</p> <p>L'achat du support à vélo sera fait cette année.</p> <p>1.6. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSRS</p> <p>La première rencontre aura lieu ce mercredi 9 octobre 2024.</p> <p>1.7 ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT DU C.É. : mandat annuel, renouvelable, substitut</p> <p>Il est proposé par Yannick Fortier et appuyé par Imeldha Kpeto QUE Jonathan Lemay soit élu comme président.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>1.8 Élection d'un vice-président du C.É.</p> <p>Il est proposé par Martine Kessler et appuyé par Jonathan Lemay QUE Yannick Fortier soit élu comme vice-président.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
--	--



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII***



N° de la résolution ou annotation	
CE # 24-25-005	<p>1.9 Élection d'un substitut au comité de parent</p> <p>Il est proposé par Nathalie Parr et appuyé par Jonathan Lemay QUE Martine Kessler soit élue comme substitut au comité de parents.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
CE # 24-25-006	<p>1.10 Élection d'un membre de la communauté</p> <p>En l'absence de monsieur Bruno Munganza, ce point sera remis à la prochaine rencontre du C.É.</p> <p>1.11 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU C.É.</p> <p>Les rencontres seront à 18h30 et non 18h45.</p> <p>Il est proposé par Isabelle Fauteux et appuyé par Yannick Fortier QUE les règles de régie interne des séances du C.É. soient adoptées.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>2. PÉRIODE DE QUESTIONS DES VISITEURS</p> <p>Aucun visiteur</p> <p>3. OBJET(S) D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>3.1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU CÉ</p> <p>C'est un travail d'équipe pour faire avancer l'école. La directrice insiste sur le fait que ce n'est pas un lieu pour discuter d'un enfant en particulier ou régler une situation particulière concernant un enfant.</p>



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII***

N° de la résolution
ou annotation

3.2. FORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

La formation est obligatoire pour les nouveaux membres. C'est une formation en ligne que nous devons écouter en cliquant le lien suivant : [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/formation-obligatoire-pour-les-membres-des-conseils-d-etablissement)

3.3. CORRESPONDANCES REÇUES PAR LE PRÉSIDENT

Imeldha Kpeto mentionne qu'un parent l'a interpellé concernant son enfant qui est inscrit au service de garde afin d'avoir des précisions sur l'inscription aux journées pédagogiques et la facturation. Euphrem Ntakarutimana explique que la facturation se fait seulement s'il est inscrit à la journée pédagogique. S'il n'est pas inscrit à la journée pédagogique, seules les journées normales de classe sont facturées que l'enfant soit présent ou absent.

Imeldha Kpeto mentionne que des parents de la maternelle 5 ans aimeraient savoir si les repas chaud sont appréciés des enfants et s'ils mangent bien. La directrice explique que la charge des éducatrices étant déjà très lourde, aucun suivi ne peut être fait aux parents. Par contre, si un enfant ne mange pas à plusieurs reprises, Euphrem informe les parents.

Imeldha Kpeto mentionne qu'un parent lui a demandé de s'informer lorsque les petits de maternelle sont dehors sur la cour entre 8h00 et 8h45, est-ce qu'il y a des surveillants pour s'assurer que les enfants ne montent pas debout dans la glissade. La directrice confirme qu'il y a toujours 4 adultes en surveillance et ils interviennent auprès des enfants afin d'assurer une sécurité. Par contre, il peut quand même arriver des blessures.

Imeldha Kpeto mentionne qu'un parent a appelé Jean-François Watier concernant la vaccination, mais il n'a pas encore répondu. La directrice confirme que le parent peut compléter le formulaire et que Jean-François communiquera avec le parent s'il a besoin de plus d'informations.

Nid de guêpes sur la cour d'école : une requête a été faite pour qu'un exterminateur puisse venir. Nous avons eu la confirmation que le traitement a été fait.



Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII



N° de la résolution
ou annotation

3.4. VIE DE L'ÉCOLE : ORGANISATION SCOLAIRE, COUR D'ÉCOLE ET BRIGADES, RÉUSSITES SCOLAIRES, SOUTIEN À LA CLASSE, CLASSE À DÉFIE

a) Organisation scolaire

Voici l'organisation scolaire de cette année :

2 classes en maternelle 4 ans
2 classes en maternelle 5 ans
2 classes de 1^{re} année
1 classe de 2^e année
1 classe de 2^e/3^e année
1 classes de 3^e année
2 classes de 4^e année
2 classes de 5^e année
1 classe de 6^e année
2 classes d'accueil

Total 270 élèves

b) Cour d'école et brigades

Un travail titanesque a été fait par Isabelle Fauteux pour organiser le fonctionnement des surveillances sur la cour d'école. Ça fonctionne bien. Une rencontre de suivi est faite régulièrement avec les éducatrices qui font la surveillance afin de s'ajuster rapidement. Il y a une constance puisque c'est toujours les mêmes personnes qui surveillent.

Des brigades ont été mises en place par Isabelle Fauteux :

Infirmier : dossard rouge, peuvent entrer pour venir chercher une glace ou un pansement.

Médiateur : dossard bleu, comment gérer un petit conflit, trouver des solutions, animer des jeux.

Environnement : dossard vert, 2 élèves au 1^{er} étage, 2 élèves au 2^e étage et 2 élèves aux salles de bain (billet bravo ou billet attention). Vérification des casiers ouverts, objets perdus et 4 élèves sur la cour d'école pour ramasser les déchets.

Club des petits déjeuners : à la récréation pour gérer les collations.

Équipe de hockey et de soccer afin d'éviter les conflits (capitaines, équipes définies).



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII***



N° de la résolution
ou annotation

c) Réussite scolaire

Ce point sera traité à la prochaine rencontre du CÉ.

d) Soutien à la classe

Projet que le Ministère avait annoncé l'an passé. Euphrem a travaillé énormément afin de faire les nouveaux horaires pour l'aide à la classe et temps d'éducatrice au service de garde.

Cette aide est dans les classes de maternelle 5 ans, 1^{re}, 2^e, 2^e-3^e année et classe d'accueil des petits. Ça fonctionne bien. Leur travail est surtout de l'aide aux élèves en difficulté, photocopies, aide à l'enseignante.

e) Classe à défi

Nous avons la chance d'avoir un 100% pour une cohorte à défi (5^e année). Donc, une enseignante a été ajoutée pour les deux classes de 5^e année.

**3.5 PROJET DE RECHERCHE 2024-2025 : pour des écoles neuroinclusives
(invitée : Cindy Poliquin, ergo)**

Cindy Poliquin explique le projet de recherche. Soutien pour les enseignants.

Elle va accompagner selon les besoins déterminés par les enseignants.

Elle va aller dans les classes pour faire vivre des activités aux enfants.

Jonathan Lemay aimerait avoir un suivi en cours d'année concernant le projet de recherche.

3.6 NOUVELLE DE LA FONDATION

Amélie Blanchette-Guertin est malade. Informations à venir.

Yannick Fortier dit que la rencontre est demain pour discussion sur la prochaine campagne de financement.



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII***



N° de la résolution
ou annotation

3.7 NOUVELLE DE L'O.P.P.

Yannick Fortier est également sur l'OPP. Il dit que le calendrier des activités viendra bientôt.

Il y a un grand manque de parents. Ce sont toujours les mêmes parents qui s'impliquent ou participent.

3.8 SERVICE DE GARDE

Cette année, il y a une bonne augmentation du nombre d'éducatrices et du nombre de postes :

- Neuf postes d'éducatrices
- Deux surveillantes des dîneurs

Le service de garde compte environ 240 élèves qui dînent à l'école et environ 100 élèves en fin de journée.

3.9 PROJET ÉDUCATIF ET PLAN D' ACTIONS 2024-2024

La directrice présente le projet éducatif qui a été adopté l'an passé (3 orientations)

- Orientation 1 : français, math
- Orientation 2 : bagage des élèves en milieu défavorisé
- Orientation 3 : Régulation émotionnelle

Plan d'action à venir suite aux différentes rencontres de l'équipe avec la direction.

3.10 FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les formulaires ont été complétés par chacun des membres du CÉ.



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII***



N° de la résolution
ou annotation

4. OBJET(S) DE CONSULTATION

4.1 CALENDRIER DES RENCONTRES 2024-2025

Il est proposé par Yannick Fortier et appuyé par Nathalie Parr d'approuver le calendrier des rencontres pour 2024-2025.

Le calendrier pourra être modifié au besoin durant l'année. Les dates actuelles sont les suivantes :

Lundi 2 décembre 2024
Lundi 20 janvier 2025 (Teams)
Lundi 24 mars 2025
Lundi 26 mai 2025

4.2 BUDGET DU C.É. : 243\$

Ce point sera remis à la prochaine rencontre.

4.3 BUDGET RELIQUAT – RECOURS SUR LES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Remboursement individuel aux parents, suite à leur demande.

Il reste des montants qui sont distribués aux écoles. Plus grande part dans les milieux défavorisés.

50% collectif (4500\$)
50% individuel (4500\$)

5. OBJET(S) D'APPROBATION

5.1. TABLEAU DES SORTIES SCOLAIRES

Les membres du CÉ ont consulté les différents tableaux des sorties pour chaque classe.

Les membres du CÉ approuvent également les sorties au Mont-Bellevue, Parc Belvédère et les épiceries Métro vs G-conomise.

Proposé par Martine Kessler et appuyé par Jonathan Lemay.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE # 24-25-007



***Procès-verbal
Du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École JEAN XXIII***



<p>N° de la résolution ou annotation</p>	
<p>CE # 24-25-008</p>	<p>5.2 LEVÉE DE FONDS DE LA FONDATION</p> <p>La première rencontre de la Fondation aura lieu demain soir. Les informations sont donc à venir.</p> <p>5.3 LOCATION AU GYMNASÉ</p> <p>Le gymnase est loué un soir par semaine pour le moment. Les réservations sont gérées par l'Arrondissement du Mont-Bellevue.</p> <p>Proposé par Yannick Fortier et appuyé par Jonathan Lemay. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>6. OBJET(S) D'ADOPTION</p> <p>N/A</p> <p>7. AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)</p> <p>N/A</p>
<p>CE # 24-25-009</p>	<p>8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Imeldha Kpeto, QUE la séance soit levée à 21h00.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>_____ Signature de la direction</p> <p>_____ Signature du président du CÉ</p>